

8 Mars 2026, pour une égalité réelle : De la fiche de paie à la santé au travail

Pénalisées durant notre carrière par des parcours hachés ou des temps partiels subis, nous le sommes plus encore au moment de la retraite.

Et si notre collectivité signe des protocoles d'égalité, la réalité du terrain reste marquée par des inégalités tenaces. La forte féminisation de nos métiers — notamment dans la petite enfance ou le social — ne doit plus être une excuse pour maintenir des modes de gestion obsolètes !

Défendre les droits des femmes C'est défendre une vision humaine de la société

L'égalité entre les femmes et les hommes est le fondement d'une société de justice et de respect des droits humains. Face au rouleau compresseur du monde du travail, chaque avancée pour les droits des femmes préfigure un progrès pour l'ensemble des travailleurs.

Nous demandons alors à nos élites progressistes, un discours aligné avec la réalité de leurs projets de réformes, et dénonçons les attaques indirectes portées contre les mères et les femmes enceintes.

À commencer par le projet de réduction du nombre de jours « enfant malade » qui — après l'abaissement de 10% de la couverture maladie — représente à nos yeux une attaque innommable contre les droits des enfants !

Le 8 mars 2026...

Les organisations syndicales sont unies et déterminées contre cette réforme injuste que nous combattons toujours. Cet enjeu dépasse les clivages : nous nous rassemblons autour d'une lutte commune contre l'injustice sociale.

Pour que la directive européenne sur la transparence des rémunérations soit une réalité concrète, pour que l'égalité ne soit plus un slogan mais un droit vécu, le 8 mars 2026,

... Mobilisons-nous !

**La CFTC à vos côtés
Pour vous défendre et vous informer**

